



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 17 janvier 2019

Le Conseil Municipal, convoqué le 10 janvier 2019, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Pascal CURIE, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA (à partir de la question n° 6), M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB (à partir de la question n° 5), Mme Karima ROCHDI, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question n° 21 incluse), M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Sylvie WANLIN.

Absents :

M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, M. Gueric CHALNOT, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Cyril DEVESA (jusqu'à la question n° 5 incluse), Mme Rosa REBRAB (jusqu'à la question n° 4 incluse), M. Dominique SCHAUSS, Mme Ilva SUGNY (à partir de la question n° 22), Mme Catherine THIEBAUT, Mme Mina SEBBAH, M. Julien ACARD.

Procurations de vote :

Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY à M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Gueric CHALNOT à Mme Myriam LEMERCIER, M. Yves-Michel DAHOUI à Mme Carine MICHEL, M. Cyril DEVESA à M. Anthony POULIN (jusqu'à la question n° 5 incluse), Mme Rosa REBRAB à Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question n° 4 incluse), M. Dominique SCHAUSS à M. Pascal CURIE, Mme Ilva SUGNY à M. Nicolas BODIN (à partir de la question n° 22), Mme Mina SEBBAH à M. Pascal BONNET.

OBJET : 9 - Actualisation de la liste des emplois permanents - Création d'un emploi fonctionnel de Directeur Général Adjoint des Services et d'un poste d'administrateur auprès de la Direction Générale des Services

Actualisation de la liste des emplois permanents
Création d'un emploi fonctionnel de Directeur Général Adjoint
des Services et d'un poste d'administrateur auprès de la
Direction Générale des Services

Rapporteur : Mme l'Adjointe MICHEL

	Date	Avis
Commission n° 2	21/12/2018	Favorable unanime (1 abstention)

I - Contexte

Le départ du Directeur Général du CCAS a permis d'ouvrir le champ à une large réflexion ayant pour objectif de gagner en cohérence dans l'action sociale menée au profit de la population et en particulier des quartiers populaires, en lien étroit avec un tissu associatif et citoyen dense à Besançon.

Dans ce contexte, s'est dégagée l'opportunité d'une restructuration de l'organisation de la Direction Générale en recentrant d'une part le Pôle Service à la Population vers son cœur de missions et en élargissant l'action sociale à la vie citoyenne.

Ainsi, il est proposé, en vue de trouver une meilleure efficacité de l'action publique tout en gagnant en transversalité et en cohérence, de restructurer la Direction Générale comme suit : créer un pôle «Action Sociale et Citoyenneté» regroupant le CCAS, la Direction de la Vie des Quartiers (DVQ), du service Démocratie Participative et la Direction Hygiène-Santé (DHS), ces trois entités étant par conséquent transférées du Pôle Service à la Population vers cette nouvelle structure.

Ce pôle sera dirigé par un DGAS mutualisé au même titre que ses homologues de la Direction Générale dont il sera membre. Il sera en charge des entités placées sous sa responsabilité en revêtant ainsi les fonctions de DG du CCAS et DGAS de la DVQ, de la Démocratie participative et de la DHS.

Ce projet de création a été validé en CT du 5 octobre 2018.

II - Evolution envisagée

Il est nécessaire de créer un nouvel emploi fonctionnel de Directeur Général Adjoint des Services en charge du pôle Action Sociale et Citoyenneté qui sera occupé par la voix du détachement par un administrateur à temps complet, dans les effectifs permanents de la Ville de Besançon.

Le DGAS aura pour missions :

- Contribuer à l'élaboration de la politique en matière de cohésion sociale,
- Piloter et coordonner l'activité des services du CCAS,
- Elaborer et conduire les projets de directions des services du Pôle Action Sociale et Citoyenneté dans le respect des orientations budgétaires et avec un objectif de rationalisation,
- Assurer l'interface avec les Adjointes, les Conseillers Municipaux Délégués, et assurer une fonction de conseil auprès du Maire et du Directeur Général des Services,
- Encadrer et mobiliser ces directions et services,
- Coordonner, en lien étroit avec les services fonctionnels concernés, les moyens humains, financiers et logistiques du Pôle,
- Contribuer aux travaux de l'équipe de direction générale mutualisée de la Ville de Besançon, du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et du Grand Besançon,
- Suivre les grands dossiers inscrits au programme pluriannuel d'investissements (PPI),
- Impulser une démarche d'évaluation des politiques publiques, d'innovation et d'efficience auprès de l'encadrement des directions et services placés sous sa responsabilité.

A l'unanimité des suffrages exprimés (12 abstentions), le Conseil Municipal décide de se prononcer favorablement sur :

- la création d'un emploi du cadre d'emploi des administrateurs territoriaux,
- la création d'un emploi fonctionnel de DGAS,
- la modification, en conséquence, de la liste des emplois permanents.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,



Danielle DARD.

Préfecture du Doubs
Reçu le 28 JAN. 2019
Contrôle de légalité



Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 40

Contre : 0

Abstentions : 12

Ne prennent pas part au vote : 0